

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE
17 DÉCEMBRE 2013, À 19 H.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE**
- 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DU BUDGET 2014**
- 5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M^{mes} Lorraine Moquin, conseillère
Danielle Théorêt, conseillère
Anne Poussard, conseillère

MM. Marcel Synnott, conseiller
André Mylocopos, conseiller
Patrick Marquès, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général, Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier et Danik Salvail, trésorier, sont également présents.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 05.

- 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le quorum.

- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

13-12-523

13-12-524

4. ADOPTION DU BUDGET 2014

Monsieur René Fournier, maire, invite monsieur Danik Salvail, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2014 aux gens présents de l'assemblée ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2014.

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à la majorité :

Le conseiller Patrick Marquès vote contre.

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2014, démontrant des revenus de fonctionnement de 12 494 476 \$, des dépenses de fonctionnement de 10 588 906 \$ et des affectations de 1 905 570 \$;

QUE le budget pour l'année 2014 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

13-12-525

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à la majorité :

Le conseiller Patrick Marquès vote contre.

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016, qui démontre des investissements projetés de 8 184 896 \$ pour 2014, de 12 441 902 \$ pour 2015 et de 10 967 410 \$ pour 2016 pour un total de 31 594 208 \$, soit et est approuvé.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

N.B. Suite à la présentation du maire René Fournier et du trésorier Danik Salvail, l'assemblée fut invitée à poser des questions.

13-12-526

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 52.

Rémi Raymond
Greffier

René Fournier
Maire